

LES PRINCIPES DU CORAN

Préface

Le mot Coran signifie « lecture » ou « récitation ». Les Sourates en sont les chapitres (« textes écrits ») et les Versets les articles (« signes » ou « témoignages »).

Les témoignages du Prophète Mahomet (transmis par voie orale et par écrits sur cuir, branches de dattier, pierres lisses, omoplates de dromadaires...) sont des prêches transcrits et assemblés en un seul ouvrage sous le Califat d'Abu Bakr As Siddiq (Arabie Saoudite), vers l'an 630 de notre ère, par Zayd ibn Thâbit, un des scribes du Prophète Mahomet. C'est ensuite sous le Califat d'Uthman, vers l'an 650, que le texte consolidé a fait l'objet de nombreuses copies. Des auteurs musulmans se sont ensuite attelés à reclasser les Sourates par ordre chronologique, mais ces modifications n'ont pas été validées par les autorités religieuses.

Le Coran est rédigé en langue Arabe, mais 80% des 2 milliards de Musulmans ne parlent pas cette langue (les pays comptant le plus grand nombre de Musulmans sont aujourd'hui l'Indonésie, l'Inde et le Pakistan). Des traductions se sont donc répandues.

Les traductions en français du Coran sont nombreuses et des différences peu importantes existent. Ainsi, selon les époques, les contextes historiques et les publics visés, certaines traductions citent par exemple Allah, alors que d'autres utilisent le terme Dieu ; certaines parlent de non croyants et d'incrédules quand d'autres citent les infidèles et les mécréants...

Des traducteurs comme Jean Grosjean (France, 1923), ont essayé de reproduire le côté lyrique ou chantant des Versets.

D'autres ont suivi une numérotation différente des Sourates, dite « occidentale » qui reste marginale (une table de conversion existe au final de l'ouvrage de Denise Masson, France, 1967).

Enfin, très nombreuses sont les productions issues du maelström commercial, parfois créées avec des outils de traduction automatique, parfois livrées avec tapis et perles de prières ou encore récitées sur des supports audio, sans aucune garantie de fidélité.

Les traductions les plus solides, sont celles de Régis Blachère (France, 1950 et 1957), de Muhammad Hamidullah (Inde, 1959), de Denise Masson (France, 1967), de Hamza Boubakeur (France, 1979), de Sadok Mazine (Tunisie, 1983), de Jacques Berque (France, 1993), de Malek Chebel (Algérie, 2009)...

Pour mémoire, ces traductions peuvent être agréées par les autorités religieuses (Oulémas) de l'Université Al-Azhar du Caire (Egypte) ou du Conseil Scientifique Islamique de Médine (Arabie Saoudite).

Celle de Hamza Boubakeur présente en parallèle le texte en langue Arabe et des notes intéressantes sur le contexte historique. Autre ouvrage de référence, la traduction de Jacques Berque, reconnue pour sa fidélité au texte en langue Arabe.

La traduction de Denise Masson, issue de l'édition arabe dite de Boulaq imprimée pour la première fois au Caire en 1925, a reçu en 1977 de la part des théologiens du Caire, le label « Essai d'interprétation du Coran inimitable » qui valide cette traduction comme faisant partie des plus fidèles au texte coranique.

Ces précisions apportées, le but de ce petit ouvrage est à la fois différent et complémentaire : il s'agit d'une synthèse et d'un accès rapide, complet et incontestable au Coran à travers les 250 Versets fondamentaux (sur 6 000) qui sont porteurs de préceptes.

Ne figurent donc pas dans cet ouvrage :

- les Versets relatifs à des pratiques aujourd'hui disparues, comme l'affranchissement des esclaves (exemple en Sourate 24 : La lumière / Verset : 33)
- les Versets en doublon, notamment du fait des déplacements du Prophète
- les Versets répétitifs du fait de leur caractère volontairement didactique
- les Versets ou extraits relatifs aux sanctions et au châtimeut ultime (gehenne, feu...)

Cet accès rapide tire son caractère incontestable de la traduction validée de Denise Masson et propose une synthèse exhaustive de tous les principes du Coran, dont le regroupement thématique offre un gain de temps important dans la recherche de l'information.

Tous les Versets sélectionnés sont donc issus de la traduction de Denise Masson et sont repris à l'identique.

Tous les extraits cités sont signalés, en début ou en fin, par des points de suspension [...].

De rares [crochets] entourent des précisions de vocabulaire ou des informations contextuelles indispensables.

Enfin, le soulignement des termes saillants est utilisé pour faciliter les recherches ultérieures (second niveau de recherche).

LES PRINCIPES DU CORAN

Contexte historique des VI^e et VII^e siècles (rappels historiques de Denise Masson)

« MUHAMMAD est né à la Mekke [la Mecque] vers 570 et il est mort à Médine en 632.

À cette époque, les Mérovingiens se partageaient la Gaule. Dagobert régna sur la Neustrie [partie nord de la France actuelle hors Bretagne et Champagne-Alsace] de 628 à 639 ; Héraclius fut empereur des Romains de 610 à 641.

Kosroés II, roi d'Iran, à l'apogée de sa puissance, prit Antioche en 610 et Jérusalem en 614.

Maurice (582-602), Phocas (602-610) et Héraclius (610-641), furent tour à tour empereurs à Byzance [Constantinople]. L'église Sainte-Sophie qui affirmait le rayonnement de la Chrétienté sur le monde méditerranéen a été [re]construite par Justinien [Empereur byzantin, autrement dit Empereur romain d'Orient] à partir de 532 et inaugurée en 537.

Augustin avait écrit « la Cité de Dieu » en 420 ; Saint Benoît composa sa « Règle » et fonda le Monastère du Mont-Cassin [Italie] vers 530.

Grégoire le Grand, pape [Grégoire 1^{er}], docteur de l'Église et exégète, s'éteignait en 604. »

Aperçu de la vie du Prophète Mahomet, auteur du Coran

La date généralement adoptée pour fixer la naissance du Prophète Muhammad [Mahomet] à la Mecque, est l'an 570. Son père Abdullah, appartenant à la tribu des Quraych qui contrôlait la ville, mourut avant sa naissance. Sa mère Amina, issue d'une famille de Médine, décéda alors qu'il avait 5 ou 6 ans. Il fut principalement élevé par Halima, une nourrice Bédouine. Son grand-père Abd al Muttalib mourut quelques années plus tard. L'orphelin fut alors confié à son oncle qui portait le même nom.

Adolescent, Mahomet participe à l'activité des caravanes commerciales arrivant ou partant de la Mecque. Il entre au service de Khadija, riche veuve d'un marchand. Il en dirigea, semble-t-il, les entreprises et l'épousa. Ils eurent quatre filles (dont Fatima).

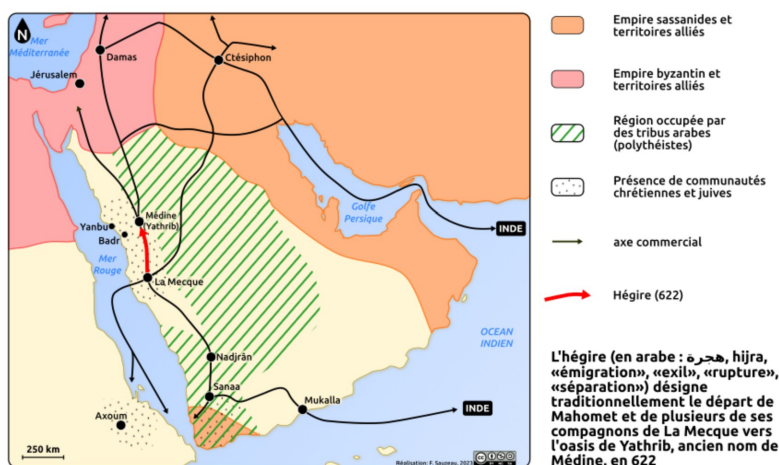
Après le décès de Khadija en 619, Mahomet épouse Sawda âgée de 65 ans, puis Aïcha âgée de 6 ans qui l'accompagnera jusqu'à son dernier souffle.

Il épousa également 10 autres femmes : Hafsa, Zaynab [épouse divorcée du fils adoptif de Mahomet], Umm Salama, Rayhana [Juive], Zaynab, Juwayriya, Rumleh, Safiya [Juive], Maria [Maria la Copte, Chrétienne] et Maymouna.

En 622, le Prophète émigre avec cent cinquante fidèles de la Mecque à Médine (Arabie Saoudite). Cette date est considérée comme certaine et correspond à l'année de l'Hégire, traduction de « émigration » ou « exil », autrement dit, l'an I de l'Islam.

Mahomet meurt en 632 à Médine.

L'ARABIE AU TEMPS DE L'HEGIRE



Source : HgSempai (site www.hgsempai.fr/carto)

LES PRINCIPES DU CORAN

LES PRINCIPES DU CORAN

(Versetts issus de la traduction validée de Denise Masson, 1967 Gallimard)

ADAM ET EVE

Sourate 2 La vache / Verset : 35 [et Sourate 7 Verset 19]

« Nous avons dit : Ô Adam ! Habite avec ton épouse dans le jardin ; mangez de ses fruits comme vous le voudrez ; mais ne vous approchez pas de cet arbre, sinon vous seriez au nombre des injustes ! »

Sourate 2 La vache / Verset : 36

« Le Démon les fit trébucher et il les chassa du lieu où ils se trouvaient. Nous avons dit : descendez, et vous serez ennemis les uns des autres. Vous trouverez, sur la terre, un lieu de séjour et de jouissance éphémère. »

Sourate 7 Al Araf / Verset : 26

« Ô fils d'Adam ! Nous avons fait descendre sur vous un vêtement qui cache votre nudité et des parures ; mais le vêtement de la crainte révérencielle de Dieu est meilleur ! »

ALLAH AKBAR

Formule actuellement utilisée lors de chaque appel à la prière. Elle signifie « Dieu est très grand ». Elle fait partie de la tradition musulmane mais ne figure pas dans le Coran.

AU DELA / CROYANTS, PRATIQUANTS ET INCREDULES

Sourate 2 : La vache / Verset : 52

« Ceux qui croient, ceux qui pratiquent le Judaïsme, ceux qui sont Chrétiens ou Sabéens, ceux qui croient en Dieu et au dernier Jour, ceux qui font le bien : voilà ceux qui trouveront leur récompense auprès de leur Seigneur. Ils n'éprouveront plus alors aucune crainte, ils ne seront pas affligés. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 82

« Ceux qui croient et qui font le bien seront les hôtes du Paradis ; ils y demeureront immortels. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 89

« ...Que la malédiction de Dieu tombe sur les incrédules ! »

Sourate 2 : La vache / Verset : 98

« Celui qui est ennemi de Dieu, de ses anges, de ses prophètes, de Gabriel et de Mikael. Dieu est l'ennemi des incrédules. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 104

« ...Un châtiment douloureux attend les incrédules. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 126

« ...Le Seigneur dit : j'accorde une brève jouissance à l'incrédule ; je le précipiterai ensuite dans le châtiment du feu. Quel détestable retour final ! »

Sourate 2 : La vache / Verset : 212

« La vie de ce monde a paru belle aux incrédules. Ils se sont moqués des croyants. Ceux qui craignent Dieu seront au-dessus d'eux le Jour de la Résurrection. Dieu accorde ses bienfaits à qui il veut, sans compter. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 217

« ...Ceux qui, parmi vous, s'écarteront de leur religion et qui meurent incrédules : voilà ceux dont les actions seront vaines en ce monde et dans la vie future ; voilà ceux qui seront les hôtes du Feu ; ils y demeureront immortels. »

Sourate 3 : La famille de Imran / Verset : 12

« Dis aux incrédules : vous serez vaincus ; vous serez rassemblés dans la Géhenne. Quel détestable lit de repos ! »

Sourate 3 : La famille de Imran / Verset : 28

« Que les croyants ne prennent pas pour amis des incrédules de préférence aux croyants. Celui qui agirait ainsi, n'aurait rien à attendre de Dieu. A moins que ces gens-là ne constituent un danger pour vous. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 156

« Nous les avons punis parce qu'ils n'ont pas cru, parce qu'ils ont proféré une horrible calomnie contre Marie. »

LES PRINCIPES DU CORAN

Sourate 33 : Les factions / Verset : 35

« Oui, ceux qui sont soumis à Dieu et celles qui lui sont soumises, les croyants et les croyantes, les hommes pieux et les femmes pieuses, les hommes sincères et les femmes sincères, les hommes patients et les femmes patientes, les hommes et les femmes qui redoutent Dieu, les hommes et les femmes qui font l'aumône, les hommes et les femmes qui jeûnent, les hommes chastes et les femmes chastes, les hommes et les femmes qui invoquent souvent le nom de Dieu : voilà ceux pour lesquels Dieu a préparé un pardon et une récompense sans limites. »

Sourate 47 : Muhammad / Verset : 4

« Lorsque vous rencontrez les incrédules, frappez-les à la nuque jusqu'à ce que vous les ayez abattus : liez-les alors fortement ; puis vous choisirez entre leur libération et leur rançon afin que cesse la guerre. Il en est ainsi : si Dieu l'avait voulu, il se serait débarrassé d'eux, mais il a voulu vous éprouver les uns par les autres... »

AU DELA / ABONDANCE, FRUITS, JARDINS, DEMEURES ET EPOUSES

Sourate 2 : La vache / Verset : 25

« Annonce la bonne nouvelle à ceux qui croient et qui font le bien : ils posséderont des jardins où coulent les ruisseaux. Chaque fois qu'un fruit leur sera offert, ils diront : « Voilà ce qui nous était accordé autrefois », car des mets semblables leur étaient donnés. Ils trouveront là des épouses pures, et là, ils demeureront immortels. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 245

« À celui qui fait à Dieu un beau prêt, Dieu le rendra avec abondance. Dieu referme sa main, ou bien il l'ouvre. Vous reviendrez à lui. »

Sourate 3 : La famille de Imran / Verset : 15

« ...Ceux qui craignent leur Seigneur trouveront pour toujours auprès de lui, des jardins où coulent les ruisseaux, des épouses pures et la satisfaction de Dieu... »

Sourate 3 : La famille de Imran / Verset : 179

« ...Croyez donc en Dieu et en ses prophètes. Si vous croyez, si vous craignez Dieu, une récompense sans limite vous est réservée. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 57

« Nous introduirons ceux qui croient et qui font le bien dans des Jardins où coulent les ruisseaux. Ils y demeureront, à tout jamais, immortels ; ils y trouveront des épouses pures ; nous les introduirons sous d'épais ombrages. »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 9

« Dieu a promis à ceux qui croient et qui font le bien un pardon et une récompense sans limites. »

Sourate 9 : L'immunité / Verset : 72

« Dieu a promis aux croyants et aux croyantes des Jardins où coulent les ruisseaux. Ils y demeureront immortels. Il leur a promis d'excellentes demeures situées dans les Jardins d'Éden. La satisfaction de Dieu est préférable : voilà le bonheur sans limites ! »

Sourate 18 : La caverne / Verset : 31

« Voilà ceux qui posséderont les Jardins d'Éden où coulent les ruisseaux. Ils seront parés de bracelets d'or ; ils seront vêtus d'habits verts, de soie et de brocart ; ils seront accoudés sur des lits d'apparat. Quelle belle récompense ! Quel magnifique séjour ! »

Sourate 19 : Marie / Verset : 62

« Ils n'y entendront aucune parole futile, mais seulement Paix... Ils y recevront leur nourriture matin et soir. »

Sourate 22 : Le pèlerinage / Verset : 7

« Parce que l'Heure vient sûrement, pas de doute à son sujet, et parce que Dieu ressuscitera ceux qui se trouvent dans les sépulcres. »

Sourate 22 : Le pèlerinage / Verset : 23 [et Sourate 35 Verset 33]

« Dieu introduira ceux qui auront cru et ceux qui auront accompli des œuvres bonnes dans des Jardins où coulent les ruisseaux. Là, ils seront parés de bracelets en or et de perles ; leurs vêtements seront en soie. »

Sourate 36 : Ya. Sin / Verset : 55-57

« Ce Jour-là, la seule occupation des hôtes du Paradis sera de se réjouir. En compagnie de leurs épouses, ils se tiendront sous des ombrages, accoudés sur des lits d'apparat. Ils trouveront là des fruits et tout ce qu'ils demanderont. »

Sourate 47 : Muhammad / Verset : 15

« Voici la description du Jardin promis à ceux qui craignent Dieu. Il y aura là des fleuves dont l'eau est incorruptible, des fleuves de lait au goût inaltérable, des fleuves de vin, délices pour ceux qui en boivent, des fleuves de miel purifié. Ils y trouveront aussi toutes sortes de fruits et le pardon de leur Seigneur... »

Sourate 52 : Le mont / Verset : 19-20

« Mangez et buvez en paix, en récompense de vos actions, accoudés sur des lits de repos bien alignés. Nous leur donnerons pour épouses des Houris aux grands yeux. »

LES PRINCIPES DU CORAN

Sourate 52 : Le mont / Verset : 22-23

« Nous leur procurerons les fruits et la viande qu'ils désirent. Ils se passeront les uns aux autres des coupes dont le contenu ne provoque ni paroles vaines, ni péché. »

Sourate 55 : Le miséricordieux / Verset : 56

« Là, ils rencontreront celles dont les regards sont chastes et que ni homme ni djinn n'a jamais touchées avant eux. »

Sourate 55 : Le miséricordieux / Verset : 70

« Il y aura là des vierges bonnes et belles. »

Sourate 56 : Celle qui est inéluctable / Verset : 12-40

« dans les Jardins du délice : il y en aura une multitude parmi les premiers et un petit nombre parmi les derniers arrivés ; placés côte à côte sur des lits de repos, ils seront accoudés, se faisant vis-à-vis. Des éphébes immortels circuleront autour d'eux portant des cratères, des aiguères et des coupes remplies d'un breuvage limpide dont ils ne seront ni excédés, ni enivrés ; les fruits de leur choix et la chair des ciseaux [couteaux] qu'ils désireront.

Il y aura là des Houris aux grands yeux, semblables à la perle cachée, en récompense de leurs oeuvres.

Ils n'entendront là ni parole futile, ni incitation au péché, mais une seule parole : Paix ! Paix...

Les compagnons de la droite. Quels sont donc les compagnons de la droite ? Ils se tiendront au milieu de jujubiers sans épines et d'acacias bien alignés. Ils jouiront de spacieux ombrages, d'une eau courante, de fruits abondants non cueillis à l'avance, ni interdits. Ils se reposeront sur des lits élevés.

C'est nous, en vérité, qui avons créé les Houris d'une façon parfaite. Nous les avons faites vierges, aimantes et d'égale jeunesse pour les compagnons de la droite. Il y aura une multitude d'élus parmi les premiers arrivés et une multitude parmi les derniers. »

Sourate 76 : L'homme / Verset : 12-22

« Il les récompensera pour leur patience en leur donnant un Jardin et des vêtements de soie. Là, accoudés sur des lits d'apparat, ils n'auront à subir ni soleil ardent, ni froid glacial. Ses ombrages seront à proximité et ses fruits inclinés très bas, pour être cueillis.

On fera circuler parmi eux des vaisseaux d'argent et des coupes de cristal, de cristal d'argent et remplies jusqu'au bord.

Ils boiront une coupe dont le mélange sera de gingembre, puisé à une source nommée là-bas : « Salsabil ».

Des éphébes immortels circuleront autour d'eux. Tu les compareras, quand tu les verras, à des perles détachées. Quand tu regarderas là-bas, tu verras un délice et un faste royal, ils porteront des vêtements verts, de satin et de brocart. Ils seront parés de bracelets d'argent. Leur Seigneur les abreuvera d'une boisson très pure. Cela vous est accordé comme une récompense. Votre zèle a été reconnu ! »

Sourate 78 : L'annonce / Verset : 31-34

« Ce sera un succès pour ceux qui craignent Dieu : des vergers et des vignes, des adolescentes d'une égale jeunesse, des coupes débordantes. »

Sourate 83 : Les fraudeurs / Verset : 25-28

« On leur donnera à boire un vin rare, cacheté par un cachet de musc, ceux qui en désirent peuvent le convoiter, et mélangé à l'eau du Tasnim, une eau qui est bue par ceux qui sont proches de Dieu. »

Sourate 88 : Celle qui enveloppe / Verset : 8-16

« Ce Jour-là, des visages prospères, satisfaits de leur zèle, seront dans un Jardin situé très haut où ils n'entendront aucune parole futile. Il y aura là une source vive et là aussi des lits de repos surélevés, des coupes posées, des coussins alignés, des tapis étalés. »

AU DELA / JUIFS, CHRETIENS ET SABEENS

Sourate 2 : La vache / Verset : 62

« Certainement les musulmans, les juifs, les chrétiens et les sabéens qui croiront en Dieu et au jour dernier, et qui feront le bien, en recevant la récompense de ses mains : ils seront exempts de la crainte et des supplices. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 130

« Qui donc éprouve de l'aversion pour la Religion d'Abraham, sinon celui qui est insensé ? Nous avons, en vérité, choisi Abraham en ce monde et, dans l'autre, il sera au nombre des justes. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 135

« Ils ont dit : Soyez juifs ou soyez chrétiens, vous serez bien dirigés.

Dis : Mais non ! Suivez la Religion d'Abraham, un vrai croyant qui n'était pas au nombre des polythéistes. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 46

« ...Dieu les a maudits [certains juifs] à cause de leur incrédulité. Ils ne croient pas. A l'exception d'un petit nombre d'entre eux. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 160-161

« Nous avons interdit aux Juifs d'excellentes nourritures qui leur étaient permises auparavant : c'est à cause de leur prévarication ; parce qu'ils se sont souvent écartés du chemin de Dieu, parce qu'ils ont pratiqué l'usure qui leur était pourtant défendue ; parce qu'ils ont mangé injustement les biens des gens. Nous avons préparé un châtiment douloureux pour ceux d'entre eux qui sont incroyables. »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 17

« Ceux qui disent : Dieu est, en vérité, le Messie, fils de Marie, sont impies... »

LES PRINCIPES DU CORAN

Sourate 5 : La table servie / Verset : 51

« Ne prenez pas pour amis [alliés] les Juifs et les Chrétiens ; ils sont amis les uns des autres. Celui qui, parmi vous, les prend pour amis, est des leurs... »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 57

« Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas pour amis ceux qui considèrent votre religion comme un sujet de raillerie et de jeu... »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 66

« S'ils avaient observé la Tora, l'Évangile et ce qui leur a été révélé par leur Seigneur, ils auraient certainement joui des biens du ciel et de ceux de la terre. Il existe, parmi eux, des gens modérés, mais beaucoup d'entre eux font le mal. »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 69

« Ceux qui croient : les Juifs, les Sabéens et les Chrétiens, quiconque croit en Dieu et au dernier Jour et fait le bien, n'éprouveront plus aucune crainte et ils ne seront pas affligés. »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 82

« Tu constateras que les hommes les plus hostiles aux croyants sont les Juifs et les polythéistes. Tu constateras que les hommes les plus proches des croyants par l'amitié sont ceux qui disent : Oui, nous sommes Chrétiens ! parce qu'on trouve parmi eux des prêtres et des moines qui ne s'enflent pas d'orgueil. »

BIEN, MAL ET MALADES

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 79

« Tout bien qui t'arrive vient de Dieu ; tout mal qui t'atteint vient de toi-même... »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 123

« ...Quiconque fait le mal sera rétribué en conséquence. Il ne trouvera, en dehors de Dieu, ni protecteur, ni défenseur. »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 2

« ...Encouragez-vous mutuellement à la piété et à la crainte révérencielle de Dieu. Ne vous encouragez pas mutuellement au crime et à la haine. Craignez Dieu ! Dieu est terrible en son châtement. »

Sourate 9 : L'immunité / Verset : 91

« Il n'y a rien à reprocher aux faibles, aux malades, à ceux qui n'ont pas de moyens, s'ils sont sincères envers Dieu et son Prophète. Il n'y a pas non plus de raison de s'en prendre à ceux qui font le bien, Dieu est celui qui pardonne, il est miséricordieux. »

Sourate 24 : La lumière / Verset : 61

« Il n'y a pas de faute à reprocher à l'aveugle, pas de faute à reprocher au boiteux, pas de faute à reprocher au malade... »

BIENS, DETTE, REMISE DE DETTE ET TMOIGNAGE

Sourate 2 : La vache / Verset : 178

« On doit user de procédés convenables envers celui auquel son frère a remis une partie de la dette, et lui-même dédommagera celui-ci de la meilleure façon ; cela constitue un allègement et une miséricorde accordés par votre Seigneur. Un châtement douloureux est réservé à quiconque, après cela, aura transgressé la loi. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 280

« Si votre débiteur se trouve dans la gêne, attendez qu'il soit en mesure de vous payer. Si vous faites l'aumône en abandonnant vos droits, c'est préférable pour vous. Si vous saviez ! »

Sourate 2 : La vache / Verset : 282

« Ô vous qui croyez ! Ecrivez la dette que vous contractez et qui est payable à une échéance déterminée [...] Voilà ce qui est plus juste devant Dieu, ce qui donne plus de valeur au témoignage et ce qui est le plus apte à vous ôter toute espèce de doute, à moins qu'il ne s'agisse d'un marché que vous concluez immédiatement entre vous. Il n'y a pas alors de faute à vous reprocher, si vous ne l'inscrivez pas... »

Sourate 2 : La vache / Verset : 283

« ...Ne refusez pas de témoigner. Celui qui refuse de témoigner pèche en son cœur. Dieu sait ce que vous faites. »

BIENS ET HERITAGE

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 11

« Quant à vos enfants Dieu vous ordonne d'attribuer au garçon une part égale à celle de deux filles. Si les filles sont plus de deux, les deux tiers de l'héritage leur reviendront ; s'il n'y en a qu'une, la moitié lui appartiendra. Si le défunt a laissé un fils, un sixième de l'héritage reviendra à ses père et mère. S'il n'a pas d'enfants et que ses parents héritent de lui : le tiers reviendra à sa mère. S'il a des frères : le sixième reviendra à sa mère, après que ses legs ou ses dettes auront été acquittés... »

LES PRINCIPES DU CORAN

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 12

« Si vos épouses n'ont pas d'enfants, la moitié de ce qu'elles vous ont laissé vous revient. Si elles ont un enfant, le quart de ce qu'elles vous ont laissé vous revient, après que leurs legs ou leurs dettes auront été acquittés. Si vous n'avez pas d'enfants, le quart de ce que vous avez laissé reviendra à vos épouses. Si vous avez un enfant, le huitième de ce que vous avez laissé leur appartient, après que vos legs ou vos dettes auront été acquittés.

Quand un homme ou une femme n'ayant ni parents, ni enfants laisse un héritage : s'il a un frère ou une sœur : le sixième en reviendra à chacun d'entre eux. S'ils sont plusieurs : ils se répartiront le tiers de l'héritage, après que ses legs ou ses dettes auront été acquittés, sans préjudice pour quiconque.

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 33

« Nous avons désigné pour tous des héritiers légaux : les père et mère, les proches et ceux auxquels vous êtes liés par un pacte. Donnez-leur la part qui doit leur revenir. Dieu est témoin de toute chose. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 176

« Ils te demandent une décision concernant les successions. Dis : Dieu vous donne des instructions au sujet de la parenté éloignée : si quelqu'un meurt sans laisser d'enfants, mais seulement une sœur, la moitié de sa succession reviendra à celle-ci. Un homme hérite de sa sœur, si celle-ci n'a pas d'enfants. S'il a deux sœurs, les deux tiers de la succession leur reviendront. S'il laisse des frères et des sœurs, une part égale à celle de deux femmes revient à un homme... »

BIENS, COMMERCE ET PROPRIÉTÉ D'AUTRUI

Sourate 2 : La vache / Verset : 188

« Ne dévorez pas à tort vos biens entre vous ; n'en faites pas présent aux juges dans le but de manger injustement une part des biens d'autrui. Vous le savez parfaitement. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 215

« Ils t'interrogent au sujet de ce que vous devez dépenser : dis : Ce que vous dépensez sera pour vos père et mère, vos proches, pour les orphelins, les pauvres et pour le voyageur. Dieu connaît ce que vous faites de bien. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 29

« Ô vous qui croyez ! Ne mangez pas inutilement vos biens entre vous, sauf quand il s'agit d'un négoce par consentement mutuel. Ne vous entre-tuez pas... »

Sourate 23 : Les croyants / Verset : 1-11

« Heureux les croyants [...] qui respectent les dépôts confiés ainsi que leurs engagements et qui s'acquittent de leurs prières. Ceux-là sont les héritiers ; ils hériteront du Paradis où ils demeureront immortels... »

Sourate 17 : Le voyage nocturne / Verset : 35

« Donnez une juste mesure, quand vous mesurez ; pesez avec la balance la plus exacte. C'est un bien, et le résultat en est excellent. »

Sourate 26 : Les poètes / Verset : 181-183

« Utilisez des mesures exactes ; ne soyez pas au nombre de ceux qui trichent. Pesez avec une balance juste, ne causez pas de tort aux hommes dans ce qui leur appartient... »

Sourate 55 : Les miséricordieux / Verset : 8-9

« Il a établi la balance : ne fraudez pas sur le poids ; évaluez la pesée avec exactitude ; ne faussez pas la balance. »

Sourate 62 : Le vendredi / Verset : 11

« Quand ils entrevoient la possibilité d'un négoce ou d'un plaisir, ils s'y précipitent et ils te laissent debout !

Dis : ce qui se trouve auprès de Dieu est meilleur que le plaisir et que le négoce ! Dieu est le meilleur dispensateur de tous les biens ! »

BIENS ET USURE

Sourate 2 : La vache / Verset : 275

« Ceux qui se nourrissent de l'usure ne se dresseront, au Jour du Jugement, que comme se dresse celui que le Démon a violemment frappé. Il en sera ainsi, parce qu'ils disent : la vente est semblable à l'usure. Mais Dieu a permis la vente et il a interdit l'usure.

Celui qui renonce au profit de l'usure, dès qu'une exhortation de son Seigneur lui parvient, gardera ce qu'il a gagné. Son cas relève de Dieu. Mais ceux qui retournent à l'usure seront les hôtes du Feu où ils demeureront immortels. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 278

« Ô vous qui croyez ! Craignez Dieu ! Renoncez, si vous êtes croyants, à ce qui vous reste des profits de l'usure. »

Sourate 3 : La famille de Imran / Verset : 130

« Ô vous qui croyez ! Ne vivez pas de l'usure produisant plusieurs fois le double. Craignez Dieu ! Peut-être serez-vous heureux. »

LES PRINCIPES DU CORAN

BONTE

Sourate 2 : La vache / Verset : 83

« ...soyez bons à l'égard de vos parents, de vos proches, des orphelins et des pauvres. Usez envers les hommes de paroles de bonté... »

Sourate 2 : La vache / Verset : 112

« Non ! Celui qui s'est soumis à Dieu et qui fait le bien aura sa récompense auprès de son Seigneur... Ils n'éprouveront plus aucune crainte, ils ne seront pas affligés. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 177

« L'homme bon est celui qui croit en Dieu, au dernier Jour, aux anges, au Livre et aux prophètes. Celui qui, pour l'amour de Dieu, donne de son bien à ses proches, aux orphelins, aux pauvres, au voyageur, aux mendiants et pour le rachat des captifs. Celui qui s'acquitte de la prière ; celui qui fait l'aumône. Ceux qui remplissent leurs engagements ; ceux qui sont patients dans l'adversité, le malheur et au moment du danger : voilà ceux qui sont justes ! Voilà ceux qui craignent Dieu ! »

Sourate 2 : La vache / Verset : 277

« Ceux qui croient ; ceux qui font le bien, ceux qui s'acquittent de la prière, ceux qui font l'aumône : voilà ceux qui trouveront leur récompense auprès de leur Seigneur. Ils n'éprouveront plus alors aucune crainte ; ils ne seront pas affligés. »

Sourate 3 : La famille de Imran / Verset : 104

« Puissiez-vous former une Communauté dont les membres appellent les hommes au bien : leur ordonnent ce qui est convenable et leur interdisent ce qui est blâmable : voilà ceux qui seront heureux ! »

Sourate 3 : La famille de Imran / Verset : 114

« Ils se prosternent ; ils croient en Dieu et au Jour dernier ; ils ordonnent ce qui est convenable, ils interdisent ce qui est blâmable ; ils s'empressent de faire le bien : voilà ceux qui sont au nombre des justes. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 36

« Adorez Dieu ! Ne lui associez rien ! Vous devez user de bonté envers vos parents, vos proches, les orphelins, les pauvres, le client qui est votre allié et celui qui vous est étranger ; le compagnon qui est proche de vous ; le voyageur et vos esclaves. »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 48

« ...Cherchez à vous surpasser les uns les autres dans les bonnes actions... »

CRIMES, EXPULSIONS, CONVOITISE, MECHANCETE, INJUSTICE, INSOLENCIE, AVARICE, HYPOCRISIE, CALOMNIE...

Sourate 2 : La vache / Verset : 85

« Vous avez accepté, vous en témoignez ; mais voilà comment vous vous comportez ensuite : vous vous entre-tuez ; vous expulsez de leurs maisons certains d'entre vous ; vous vous liguez contre eux pour leur causer du tort et commettre des crimes. S'ils se constituent prisonniers, vous les rançonnez, alors qu'il vous est interdit de les chasser.

Croyez-vous donc à une certaine partie du Livre et restez-vous incrédules à l'égard d'une autre ?

Quelle sera la rétribution de celui d'entre vous qui agit ainsi, sinon d'être humilié durant la vie de ce monde et d'être refoulé vers le châtement le plus dur, le Jour de la Résurrection ? Dieu n'est pas inattentif à ce que vous faites. »

Sourate 3 : La famille de Imran / Verset : 21

« ...Annonce un châtement douloureux à ceux qui ne croient pas aux Signes de Dieu ; à ceux qui tuent les prophètes injustement ; à ceux qui, parmi les hommes, tuent ceux qui ordonnent la justice. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 18

« Si deux d'entre vous commettent une action infâme, sévissez contre eux, à moins qu'ils ne se repentent et ne se corrigent... »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 30

« Nous jetterons bientôt dans le Feu celui qui agit méchamment et d'une façon injuste : voilà qui est facile pour Dieu ! »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 32

« Ne convoitez pas les faveurs dont Dieu a gratifié certains d'entre vous de préférence aux autres... »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 37-38

« Dieu n'aime pas celui qui est insolent et plein de gloriole, ceux qui sont avares et qui ordonnent l'avarice aux hommes, ceux qui dissimulent ce que Dieu leur a donné de sa grâce (nous avons préparé un châtement ignominieux pour les incrédules), ceux qui dépensent leurs biens en aumônes pour être vus des hommes et qui ne croient pas en Dieu et au Jour dernier. Celui qui a le Démon pour compagnon n'a qu'un détestable compagnon ! »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 93

« Celui qui tue volontairement un croyant aura la Géhenne pour rétribution : il y demeurera immortel. Dieu exerce son courroux contre lui ; il le maudit ; il lui a préparé un terrible châtement. »

LES PRINCIPES DU CORAN

Sourate 5 : La table servie / Verset : 38

« Tranchez les mains du voleur et de la voleuse : ce sera une rétribution pour ce qu'ils ont commis et un châtement de Dieu. Dieu est puissant et juste. »

Sourate 6 : Les troupeaux / Verset : 151

« ...ne tuez personne injustement ; Dieu vous l'a interdit. »

Sourate 7 Al Araf / Verset : 153

« Quant à ceux qui ont accompli des actions mauvaises puis qui, ensuite, se sont repentis et ont cru, ton Seigneur leur pardonnera ; il est miséricordieux. »

Sourate 9 : L'immunité / Verset : 68

« Dieu a promis aux hommes hypocrites, aux femmes hypocrites et aux incrédules endurcis, le feu de la Géhenne. Ils y demeureront immortels. Cela leur suffit ! Dieu les maudit ! Un châtement permanent leur est destiné. »

Sourate 17 : Le voyage nocturne / Verset : 31

« Ne tuez pas vos enfants par crainte de la pauvreté. Nous leur accorderons leur subsistance avec la vôtre. Leur meurtre serait une énorme faute. »

Sourate 17 : Le voyage nocturne / Verset : 32

« Evitez la fornication ; c'est une abomination ! Quel détestable chemin ! »

Sourate 17 : Le voyage nocturne / Verset : 33

« Ne tuez pas l'homme que Dieu vous a interdit de tuer, sinon pour une juste raison. Lorsqu'un homme est tué injustement, nous donnons à son proche parent le pouvoir de le venger. Que celui-ci ne commette pas d'excès dans le meurtre. Oui, il sera secouru. »

Sourate 19 : Marie / Verset : 69-70

« ...Nous les placerons agenouillés autour de la Géhenne, puis, de chaque groupe, nous extrairons celui qui était le plus arrogant envers le Miséricordieux, car nous connaissons parfaitement ceux qui méritent le plus d'y brûler. »

Sourate 24 : La lumière / Verset : 2-3

« Frappez le débauché et la débauchée de cent coups de fouet chacun. N'usez d'aucune indulgence envers eux afin de respecter la Religion de Dieu ; si vous croyez en Dieu et au Jour dernier, un groupe de croyants sera témoin de leur châtement. Le débauché n'épousera qu'une débauchée ou une polythéiste ; la débauchée n'épousera qu'un débauché ou un polythéiste. Cela est interdit aux croyants. »

Sourate 24 : La lumière / Verset : 4-5

« Frappez de quatre-vingts coups de fouet ceux qui accusent les femmes honnêtes sans pouvoir désigner quatre témoins ; et n'acceptez plus jamais leur témoignage : voilà ceux qui sont pervers, à l'exception de ceux qui, à la suite de cela, se repentent et se réforment. Dieu est, en vérité, celui qui pardonne ; il est miséricordieux. »

Sourate 24 : La lumière / Verset : 6-9

« Quant à ceux qui accusent leurs épouses, sans avoir d'autres témoins qu'eux-mêmes : le témoignage de chacun d'eux consistera à témoigner quatre fois devant Dieu qu'ils sont véridiques, et une cinquième fois pour appeler sur eux la malédiction de Dieu s'ils ont proféré un mensonge.

On détournera le châtement de la femme, si elle témoigne quatre fois devant Dieu que son accusateur ment, et une cinquième fois pour appeler sur elle-même la colère de Dieu, si c'est lui qui est véridique... »

Sourate 24 : La lumière / Verset : 14-15

« Sans la grâce de Dieu sur vous et sa miséricorde, en ce monde et dans la vie future, vous auriez été atteints par un terrible châtement, à cause du mal dans lequel vous vous êtes lancés [la calomnie], lorsque vous colportez par votre langue, et que vous dites de votre bouche ce que vous ne savez pas. Vous pensez que ce n'est rien, alors que c'est considérable devant Dieu. »

Sourate 24 : La lumière / Verset : 23

« Ceux qui calomnient des femmes honnêtes, insouciantes et croyantes seront maudits en ce monde et dans la vie future, ils subiront un terrible châtement. »

Sourate 31 : Luqman / Verset : 18

« Ne détourne pas ton visage des hommes ; ne marche pas sur la terre avec arrogance. Dieu n'aime pas l'insolent plein de gloriole. »

Sourate 31 : Luqman / Verset : 19

« Sois modeste en ta démarche ; modère ta voix : la voix la plus désagréable est la voix de l'âne ! »

Sourate 33 : Les factions / Verset : 5

« ...Il n'y a pas de faute à vous reprocher au sujet des actions que vous commettez par erreur, mais seulement pour celles que vous avez préméditées en vos coeurs. Dieu est celui qui pardonne, il est miséricordieux. »

LES PRINCIPES DU CORAN

Sourate 49 : Les appartements privés / Verset : 11

« Ô vous, les croyants ! Que certains d'entre vous ne se moquent pas des autres ; il se pourrait que ceux-ci fussent meilleurs que ceux-là [...] Ne vous calomniez pas les uns les autres ; ne vous lancez pas des sobriquets injurieux... »

Sourate 49 : Les appartements privés / Verset : 12

« Ô vous, les croyants ! Évitez de trop conjecturer sur autrui : certaines conjectures sont des péchés. N'espionnez pas ! Ne dites pas de mal les uns des autres... »

ECRITURES

Sourate 3 : La famille de Imran / Verset : 3

« ...Il [Dieu] a fait descendre sur toi le Livre avec la Vérité ; celui-ci déclare véridique ce qui était avant lui. Il avait fait descendre la Tora et l'Évangile - direction, auparavant, pour les hommes - et il avait fait descendre la Loi... »

Sourate 3 : La famille de Imran / Verset : 65

« Ô gens du Livre ! Pourquoi vous disputez-vous au sujet d'Abraham, alors que la Tora et l'Évangile n'ont été révélés qu'après lui ? Ne comprenez-vous pas ? »

Sourate 3 : La famille de Imran / Verset : 78

« Certains d'entre eux altèrent le Livre en le récitant pour faire croire que leurs inventions appartiennent au Livre, mais elles sont étrangères au Livre... »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 48

« Nous t'avons révélé le Livre et la Vérité, pour confirmer ce qui existait du Livre, avant lui, en le préservant de toute altération... »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 68

« Dis : Ô gens du Livre ! Vous ne vous appuyez sur rien, tant que vous n'observez pas la Tora, l'Évangile et ce qui vous a été révélé par votre Seigneur... »

Sourate 10 : Jonas / Verset : 37

« Le Coran n'a pas été inventé par un autre que Dieu mais il est la confirmation de ce qui existait avant lui ; l'explication du Livre envoyé par le Seigneur des mondes et qui ne renferme aucun doute. »

Sourate 42 : La délibération / Verset : 13

« ...Acquittez-vous du culte ! Ne vous divisez pas en sectes ! »

Sourate 87 : Le très-haut / Verset : 16-19

« Vous préférez la vie de ce monde alors que la vie dernière est meilleure et qu'elle durera plus longtemps. Ceci est contenu dans les Livres anciens : les Livres d'Abraham et de Moïse. »

ENVIRONNEMENT ET RESPECT DE LA NATURE

Sourate 2 : La vache / Verset : 60 [et Sourate 7 Verset 74]

« ...Mangez et buvez des biens que Dieu vous a accordés ; n'usez pas de violence sur la terre, en la corrompant. »

Sourate 7 : Al Araf / Verset : 58

« Dans un bon pays, les plantes poussent à profusion, avec la permission de son Seigneur, et dans un mauvais pays, elles ne sortent que clairsemées... »

Sourate 26 : Les poètes / Verset : 183

« ...ne soyez pas malfaisants sur la terre, en la corrompant... »

Sourate 36 : Ya. Sin / Verset : 36

« Gloire à celui qui a créé toutes les espèces : celles qui sortent spontanément de la terre, celles que les hommes font eux-mêmes pousser et celles qu'ils ne connaissaient pas. »

FEMME, ALLAITEMENT ET ENTRETIEN DE L'ENFANT

Sourate 2 : La vache / Verset : 233 [et Sourate 31 Verset 14]

« Les mères qui veulent donner à leurs enfants un allaitement complet, les allaientent deux années entières. Le père doit assurer leur nourriture et leurs vêtements, conformément à l'usage. Mais chacun n'est tenu à cela, que dans la mesure de ses moyens. La mère n'a pas à subir de dommage, à cause de son enfant, ni le père, à cause de son enfant. Les mêmes obligations incombent à l'héritier.

Si, d'un commun accord, les parents veulent sevrer leur enfant, aucune faute ne leur sera reprochée. Si vous désirez mettre vos enfants en nourrice, aucune faute ne vous sera reprochée, à condition que vous acquittiez la rétribution convenue, conformément à l'usage... »

LES PRINCIPES DU CORAN

FEMME, AUTORITE DU MARI ET ADULTERE

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 15

« Appelez quatre témoins que vous choisirez, contre celles de vos femmes qui ont commis une action infâme. S'ils témoignent : enfermez les coupables, jusqu'à leur mort, dans des maisons, à moins que Dieu ne leur offre un moyen de salut. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 34

« Les hommes ont autorité sur les femmes, en vertu de la préférence que Dieu leur a accordée sur elles, et à cause des dépenses qu'ils font pour assurer leur entretien. Les femmes vertueuses sont pieuses : elles préservent dans le secret ce que Dieu préserve. Admonestez celles dont vous craignez l'infidélité ; reléguez-les dans des chambres à part et frappez-les. Mais ne leur cherchez plus querelle, si elles vous obéissent.. »

FEMME/HOMME ET MARIAGE

Sourate 2 : La vache / Verset : 221

« N'épousez pas de femmes polythéistes, avant qu'elles croient. Une esclave croyante vaut mieux qu'une femme libre et polythéiste, même si celle-ci vous plaît. Ne mariez pas vos filles à des polythéistes, avant qu'ils croient. Un esclave croyant vaut mieux qu'un homme libre et polythéiste, même si celui-ci vous plaît... »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 3

« ...Épousez, comme il vous plaira, deux, trois ou quatre femmes. Mais si vous craignez de n'être pas équitables, prenez une seule femme ou vos captives de guerre. Cela vaut mieux pour vous, que de ne pas pouvoir subvenir aux besoins d'une famille nombreuse. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 22

« N'épousez pas les femmes que vos pères ont eues pour épouses, [...] ce serait vraiment un acte abominable et haïssable, un chemin détestable. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 23

« Vous sont interdites : vos mères, vos filles, vos sœurs, vos tantes paternelles, vos tantes maternelles, les filles de vos frères, les filles de vos sœurs, vos mères qui vous ont allaités, vos sœurs de lait, les mères de vos femmes, les belles-filles placées sous votre tutelle, nées de vos femmes avec qui vous avez consommé le mariage [...], les épouses de vos fils, issus de vos reins. Il vous est encore interdit d'épouser deux sœurs... »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 24

« Vous sont encore interdites : les femmes mariées de bonne condition à moins qu'elles ne soient vos captives de guerre [...] Hormis les interdictions mentionnées, il vous est permis de satisfaire vos désirs, en utilisant vos biens d'une façon honnête et sans vous livrer à la débauche. Versez le douaire prescrit aux femmes dont vous aurez joui. Pas de faute à vous reprocher pour ce que vous déciderez d'un commun accord, après avoir observé ce qui vous est ordonné... »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 5

« ...L'union avec les femmes croyantes et de bonne condition, et avec les femmes de bonne condition faisant partie du peuple auquel le Livre a été donné avant vous, vous est permise, si vous leur avez remis leur douaire, en hommes contractant une union régulière et non comme des débauchés, ou des amateurs de courtisanes... »

Sourate 24 : La lumière / Verset : 32-33

« Mariez les célibataires qui sont parmi vous, ainsi que ceux de vos esclaves, hommes ou femmes, qui sont honnêtes ; s'ils sont pauvres, Dieu les enrichira par sa faveur. Dieu est présent partout et il sait. Ceux qui ne trouvent pas à se marier chercheront la continence jusqu'à ce que Dieu les enrichisse par sa faveur... »

FEMME/MERE

Sourate 2 : La vache / Verset : 223

« Vos femmes sont pour vous un champ de labour : allez à votre champ, comme vous le voudrez, mais faites, auparavant, une bonne action à votre profit. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 1

« ...respectez les entrailles qui vous ont portés. »

FEMME/ADOLESCENT, PUDEUR ET VOILE

Sourate 24 : La lumière / Verset : 31

« Dis aux croyantes : de baisser leurs regards, d'être chastes, de ne montrer que l'extérieur de leurs atours, de rabattre leurs voiles sur leurs poitrines, de ne montrer leurs atours qu'à leurs époux, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs époux, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs époux, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou à leurs servantes ou à leurs esclaves, ou à leurs serviteurs mâles incapables d'actes sexuels, ou aux garçons impubères. Dis-leur encore de ne pas frapper le sol de leurs pieds pour montrer leurs atours cachés... »

LES PRINCIPES DU CORAN

Sourate 24 : La lumière / Verset : 59

« Quand vos garçons parviennent à la puberté, qu'ils demandent la permission avant d'entrer chez vous comme le font leurs aînés... »

Sourate 24 : La lumière / Verset : 60

« Il n'y a pas de faute à reprocher aux femmes, qui ne peuvent plus enfanter et qui ne peuvent plus se marier, de déposer leurs voiles, à condition de ne pas se montrer dans tous leurs atours ; mais il est préférable pour elles de s'en abstenir... »

Sourate 33 : Les factions / Verset : 59

« Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants de se couvrir de leurs voiles : c'est pour elles le meilleur moyen de se faire connaître et de ne pas être offensées. Dieu est celui qui pardonne, il est miséricordieux. »

FEMME ET REGLES

Sourate 2 : La vache / Verset : 222

« Ils t'interrogent au sujet de la menstruation des femmes ; dis : c'est un mal. Tenez-vous à l'écart des femmes durant leur menstruation ; ne les approchez pas, tant qu'elles ne sont pas pures. Lorsqu'elles sont pures, allez à elles, comme Dieu vous l'a ordonné. Dieu aime ceux qui reviennent sans cesse vers lui ; il aime ceux qui se purifient. »

FEMME ET REPUDIATION

Sourate 2 : La vache / Verset : 227

« S'ils décident de répudier leurs femmes, Dieu est celui qui entend, celui qui sait. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 228 [et Sourate 65 Verset 1-7]

« Les femmes répudiées attendront trois périodes avant de se remarier. Il ne leur est pas permis de cacher ce que Dieu a créé dans leurs entrailles. Si toutefois elles croient en Dieu et au dernier Jour.

Mais si leurs maris désirent la réconciliation, ils ont le droit de les reprendre durant ce temps. Les femmes ont des droits équivalents à leurs obligations, et conformément à l'usage. Les hommes ont cependant une prééminence sur elles. Dieu est puissant et juste. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 229

« La répudiation peut être prononcée deux fois. Reprenez donc votre épouse d'une manière convenable, ou bien renvoyez-la décemment. Reprendre quelque chose de ce que vous lui avez donné ne vous est pas permis. À moins que tous deux craignent de ne pas observer les lois de Dieu. Si vous craignez de ne pas observer les lois de Dieu, nulle faute ne sera imputée à l'un ou à l'autre, si l'épouse offre une compensation. Telles sont les lois de Dieu ; ne les transgressez pas. Ceux qui transgressent les lois de Dieu sont injustes. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 230

« Si un homme répudie sa femme, elle n'est plus licite pour lui, tant qu'elle n'aura pas été remariée à un autre époux. S'il la répudie, et qu'ensuite, tous deux se réconcilient, aucune faute ne leur sera imputée, à condition qu'ils croient observer ainsi les lois de Dieu. Telles sont les lois de Dieu ; il les explique au peuple qui comprend. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 231

« Quand vous aurez répudié vos femmes, et qu'elles auront atteint le délai fixé, reprenez-les d'une manière convenable ou bien renvoyez-les décemment. Ne les retenez pas par contrainte, vous transgresseriez les lois. Quiconque agirait ainsi, se ferait du tort à lui-même. Ne considérez pas les Signes de Dieu en plaisantant. Souvenez-vous des bienfaits de Dieu à votre égard et de ce qu'il vous a révélé du Livre et de la Sagesse, par lesquels il vous exhorte. Craignez Dieu ! Sachez qu'en vérité, Dieu sait tout. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 232

« Quand vous aurez répudié vos femmes et qu'elles auront atteint le délai fixé, ne les empêchez pas de se remarier avec leurs nouveaux époux, s'ils se sont mis d'accord, conformément à l'usage... »

Sourate 2 : La vache / Verset : 237

« Si vous répudiez des femmes avant de les avoir touchées ou celles auxquelles vous avez déjà versé ce qui leur est dû, donnez-leur la moitié de ce à quoi vous vous étiez engagés ; à moins qu'elles n'y renoncent, ou que celui qui détient le contrat de mariage ne se désiste. Il est plus conforme à la pitié de se désister. N'oubliez pas d'user de générosité les uns envers les autres... »

Sourate 2 : La vache / Verset : 241

« Les femmes répudiées ont droit à une pension convenable : la leur assurer est un devoir pour ceux qui craignent Dieu. »

Sourate 33 : Les factions / Verset : 52

« Il ne t'est plus permis de changer d'épouses ni de prendre d'autres femmes [sans répudiation], en dehors de tes esclaves, même si tu es charmé par la beauté de certaines d'entre elles. Dieu voit parfaitement toute chose. »

Sourate 66 : L'interdiction / Verset : 5

« S'il vous répudie, son Seigneur lui donnera peut-être en échange des épouses meilleures que vous, soumises à Dieu, croyantes, pieuses, repentantes, adorantes, pratiquant le jeûne ; qu'elles aient été déjà mariées ou qu'elles soient vierges. »

LES PRINCIPES DU CORAN

FEMME ET VEUVAGE

Sourate 2 : La vache / Verset : 234

« Certains d'entre vous meurent en laissant des épouses : celles-ci devront observer un délai de quatre mois et dix jours. Passé ce délai, on ne vous reprochera pas la façon dont elles disposeront d'elles-mêmes, conformément à l'usage... »

Sourate 2 : La vache / Verset : 240

« Ceux d'entre vous qui sont rappelés à nous et qui laissent des épouses, feront, en leur faveur, un legs qui assurera leur entretien durant un an. Elles ne seront pas expulsées de leurs maisons, mais, si elles en sortent, on ne vous reprochera pas la façon dont elles disposeront d'elles-mêmes, conformément à l'usage... »

HOMME

Sourate 7 : Al Araf / Verset : 80-81

« ...Souvenez-vous de Loth ! Il dit à son peuple : vous livrez-vous à cette abomination que nul, parmi les mondes, n'a commise avant vous ? Vous vous approchez des hommes de préférence aux femmes pour assouvir vos passions. Vous êtes un peuple pervers. »

Sourate 23 : Les croyants / Verset : 1-11

« Heureux les croyants [...] qui se contentent de leurs rapports avec leurs épouses et leurs captives, on ne peut donc les blâmer, tandis que ceux qui convoitent d'autres femmes que celles-là sont transgresseurs... »

Sourate 24 : La lumière / Verset : 30

« Dis aux croyants : de baisser leurs regards, d'être chastes. Ce sera plus pur pour eux. Dieu est bien informé de ce qu'ils font. »

LOI DU TALION

Sourate 2 : La vache / Verset : 178

« Ô vous qui croyez ! La loi du talion vous est prescrite en cas de meurtre : l'homme libre en l'homme libre ; l'esclave pour l'esclave ; la femme pour la femme... »

Sourate 2 : La vache / Verset : 194

« Le mois sacré, contre le mois sacré. Toute profanation tombe sous la loi du talion. Soyez hostiles envers quiconque vous est hostile, dans la mesure où il vous est hostile... »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 94

« Ô vous qui croyez ! Soyez lucides lorsque vous vous engagez dans le chemin de Dieu ; ne dites pas à celui qui vous offre la paix : Tu n'es pas croyant ! »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 45

« Nous leur avons prescrit, dans la Tora : vie pour vie, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent. Les blessures tombent sous la loi du talion ; mais celui qui abandonnera généreusement son droit obtiendra l'expiation de ses fautes... »

MOIS SACRES [01-Mouharram, 07-Rajab, 11-Dhul-Qidah, 12-Dhul-Hijjah] ET SABBAT [Jour de la semaine sans activité]

Sourate 2 : La vache / Verset : 65

« Vous connaissez ceux des vôtres qui ont transgressé le Sabbat. Nous leur avons dit : Soyez des singes abjects ! »

Sourate 9 : L'immunité / Verset : 36

« Oui, le nombre des mois, pour Dieu, est de douze mois inscrits dans le Livre de Dieu, le jour où il créa les cieux et la terre. Quatre d'entre eux sont sacrés. Telle est la Religion immuable. Ne vous faites pas tort à vous-mêmes durant ce temps... »

NOURRITURE, JEUNE ET RAMADAN

Sourate 2 : La vache / Verset : 183

« Ô vous qui croyez ! Le jeûne vous est prescrit comme il a été prescrit aux générations qui vous ont précédés. Peut-être craindrez-vous Dieu. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 184

« Jeûnez durant des jours comptés. Celui d'entre vous qui est malade ou qui voyage jeûnera ensuite un nombre égal de jours. Ceux qui pourraient jeûner et qui s'en dispensent, devront, en compensation, nourrir un pauvre. Celui qui, volontairement, fera davantage y trouvera son propre bien. Jeûner est un bien pour vous. Peut-être le comprendrez-vous. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 185

« Le Coran a été révélé durant le mois de Ramadan. C'est une Direction pour les hommes ; une manifestation claire de la Direction et de la Loi. Quiconque d'entre vous, verra la nouvelle lune jeûnera le mois entier. Celui qui est malade ou celui qui voyage jeûnera ensuite le même nombre de jours. Dieu veut la facilité pour vous, il ne veut pas, pour vous, la contrainte. Achevez cette période de jeûne ; exaltez la grandeur de Dieu qui vous a dirigés. »

LES PRINCIPES DU CORAN

Sourate 2 : La vache / Verset : 187

« La cohabitation avec vos femmes vous est permise durant la nuit qui suit le jeûne. Elles sont un vêtement pour vous, vous êtes, pour elles, un vêtement... »

« Mangez et buvez jusqu'à ce que l'on puisse distinguer à l'aube un fil blanc d'un fil noir. Jeûnez, ensuite, jusqu'à la nuit. N'ayez aucun rapport avec vos femmes lorsque vous êtes en retraite dans la mosquée. »

NOURRITURE PERMISE ET INTERDITE

Sourate 2 : La vache / Verset : 168

« Ô vous, les hommes ! Mangez ce qui est licite et bon sur la terre... »

Sourate 2 : La vache / Verset : 172

« Ô vous qui croyez ! Mangez de ces bonnes choses que nous vous avons accordées ; remerciez Dieu, si c'est lui que vous adorez. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 173 [et Sourate 6 Verset 145, et Sourate 16 Verset 115]

« Dieu vous a seulement interdit la bête morte, le sang, la viande de porc et tout animal sur lequel on aura invoqué un autre nom que celui de Dieu. Nul péché ne sera imputé à celui qui serait contraint d'en manger sans pour cela être rebelle, ni transgresseur. Dieu est celui qui pardonne, il est miséricordieux. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 219

« Ils t'interrogent au sujet du vin et du jeu de hasard ; dis : ils comportent tous deux, pour les hommes, un grand péché et un avantage, mais le péché qui s'y trouve est plus grand que leur utilité... »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 3

« Voici ce qui vous est interdit : la bête morte, le sang, la viande de porc ; ce qui a été immolé à un autre que Dieu ; la bête étouffée, ou morte à la suite d'un coup, ou morte d'une chute, ou morte d'un coup de corne, ou celle qu'un fauve a dévorée, sauf si vous avez eu le temps de l'égorger, ou celle qui a été immolée sur des pierres... »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 4

« ...Les bonnes choses vous sont permises. Vous pourrez manger après avoir invoqué sur elles le Nom de Dieu, les proies saisies pour vous par les animaux que vous avez dressés comme des chiens de chasse, d'après ce que Dieu vous a enseigné. »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 87

« Ô vous qui croyez ! Ne déclarez pas illicites les excellentes nourritures que Dieu vous a permises. Ne soyez pas des transgresseurs. »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 91

« Satan veut susciter parmi vous l'hostilité et la haine au moyen du vin et du jeu de hasard. Il veut ainsi vous détourner du souvenir de Dieu et de la prière. Ne vous absteniez-vous pas ? »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 96

« Le gibier de la mer et la nourriture qui s'y trouve vous sont permis : c'est une jouissance pour vous et pour les voyageurs. Le gibier de la terre vous est interdit aussi longtemps que vous êtes en état de sacralisation. Craignez Dieu vers qui vous serez rassemblés. »

Sourate 6 : Les troupeaux / Verset : 121

« Ne mangez pas ce sur quoi le nom de Dieu n'aura pas été invoqué, car ce serait une perversité... »

Sourate 6 : Les troupeaux / Verset : 141

« ...Mangez de leurs fruits, quand ils en produisent ; payez-en les droits le jour de la récolte. Ne commettez pas d'excès ; Dieu n'aime pas ceux qui commettent des excès. »

Sourate 6 : Les troupeaux / Verset : 146

« Nous avons interdit toute bête à ongles à ceux qui pratiquent le Judaïsme. Nous leur avons interdit la graisse des bovins et des ovins, à l'exception de celle de leurs dos, de leurs entrailles et de celle qui est mêlée aux os. Nous les avons ainsi punis pour leur rébellion. Nous sommes véridiques ! »

Sourate 16 : Les abeilles / Verset : 67

« Vous retirez une boisson enivrante et un aliment excellent des fruits des palmiers et des vignes. Il y a vraiment là un Signe pour un peuple qui comprend ! »

Sourate 16 : Les abeilles / Verset : 69

« ...De leurs entrailles sort une liqueur diaprée où les hommes trouvent une guérison [miel], Il y a vraiment là un Signe pour un peuple qui réfléchit ! »

LES PRINCIPES DU CORAN

ORPHELINS ET ADOPTION

Sourate 2 : La vache / Verset : 220

« Ils t'interrogent au sujet des orphelins ; dis : leur faire du bien est une bonne action ; ils sont vos frères dès que vous les admettez parmi vous. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 2

« Donnez aux orphelins les biens qui leur appartiennent. Ne substituez pas ce qui est mauvais à ce qui est bon. Ne mangez pas leurs biens en même temps que les vôtres : ce serait vraiment un grand péché. »

Sourate 17 : Le voyage nocturne / Verset : 34

« Ne touchez à la fortune de l'orphelin, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité, que pour le meilleur usage. Tenez vos engagements, car les hommes seront interrogés sur leurs engagements. »

Sourate 33 : Les factions / Verset : 5

« Appelez ces enfants adoptifs du nom de leurs pères ; ce sera plus juste auprès de Dieu, mais si vous ne connaissez pas leurs pères, ils sont vos frères en religion ; ils sont des vôtres... »

PARDON DE DIEU, PIETE ET CRAINTE DE DIEU

Sourate 2 : La vache / Verset : 189

« La piété ne consiste pas à pénétrer dans vos maisons par derrière. La piété consiste à craindre Dieu. Entrez dans vos maisons par les portes habituelles. Craignez Dieu ; peut-être, alors, serez-vous heureux. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 194

« ...Craignez Dieu. Sachez que Dieu est avec ceux qui le craignent. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 17

« Dieu ne pardonne qu'à ceux qui font le mal par ignorance et qui s'en repentent, sitôt après. Dieu revient à eux ; Dieu est celui qui sait et il est juste. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 18

« Mais il n'y a pas de pardon pour ceux qui font le mal jusqu'au moment où la mort se présentant à l'un d'entre eux, il dit : Oui, je me repens, maintenant ! Il n'y a pas de pardon non plus pour les incrédules : voilà ceux pour lesquels nous avons préparé un châtiment douloureux. »

Sourate 53 : L'étoile / Verset : 32

« Ton Seigneur accorde largement son pardon à ceux qui évitent les plus grands péchés et les turpitudes, et à ceux qui ne commettent que des fautes légères... »

PELERINAGES

Sourate 2 : La vache / Verset : 158

« Al Safâ et Al Marwa comptent vraiment parmi les choses sacrées de Dieu. Celui qui fait le grand Pèlerinage à la Maison ou bien le petit pèlerinage ne commet pas de péché s'il accomplit les circuits rituels ici et là. Celui qui s'en acquitte de bon gré fait bien. Dieu est reconnaissant et il sait. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 189

« Ils t'interrogent au sujet des nouvelles lunes. Dis : ce sont, pour les hommes, des indications qui leur permettent de fixer les époques du Pèlerinage... »

Sourate 2 : La vache / Verset : 196

« Accomplissez, pour Dieu, le grand et le petit pèlerinages. Si vous en êtes empêchés, envoyez en compensation l'offrande qui vous est facile. Ne vous rasez pas la tête, avant que l'offrande n'ait atteint sa destination.

Si l'un de vous est malade ; s'il souffre d'une affection de la tête, il doit se racheter par des jeûnes, par une aumône, ou par des sacrifices. Lorsque la sécurité sera revenue, quiconque jouira d'une vie normale entre le petit et le grand pèlerinages, enverra l'offrande qui lui sera facile.

Celui qui n'en trouvera pas les moyens la compensera par un jeûne de trois jours, durant le pèlerinage et de sept jours lorsque vous serez de retour, soit, dix jours entiers. Voilà pour celui qui n'a pas de famille auprès de la Mosquée sacrée. Craignez Dieu ! Sachez que Dieu est terrible dans son châtiment. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 197

« Le Pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin devra s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de libertinage et de disputes, durant le pèlerinage. Dieu connaît le bien que vous faites. Emportez des provisions de voyage ; mais, vraiment, la meilleure provision de voyage est la crainte révérencielle de Dieu. Ô vous, les hommes doués d'intelligence ! Craignez-moi ! »

Sourate 3 : La famille de Imran / Verset : 97

« ...Il incombe aux hommes, à celui qui en possède les moyens, d'aller, pour Dieu, en pèlerinage à la Maison... »

LES PRINCIPES DU CORAN

POLITESSE, RESPECT ET SAVOIR-VIVRE

Sourate 2 : La vache / Verset : 58

« Nous avons dit : Entrez dans cette cité ; mangez de ses produits à satiété, partout où vous voudrez ; franchissez-en la porte en vous prosternant et dites : Pardon.

Nous vous pardonnerons vos péchés ; nous donnerons davantage à ceux qui font le bien. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 86

« Quand une salutation courtoise vous est adressée, saluez d'une façon encore plus polie, ou bien rendez simplement le salut... »

Sourate 24 : La lumière / Verset : 27

« Ô vous qui croyez ! N'entrez pas dans des maisons qui ne sont pas vos maisons, sans demander la permission et sans saluer ses habitants. C'est préférable pour vous ; peut-être vous en souviendrez-vous. »

Sourate 24 : La lumière / Verset : 28-29

« Si vous n'y trouvez personne, n'y pénétrez pas avant d'en avoir obtenu la permission. Si l'on vous dit : « Retirez-vous », retirez-vous alors : c'est plus pur pour vous. Dieu sait ce que vous faites.

Il n'y a pas de faute à vous reprocher si vous pénétrez dans des maisons inhabitées où se trouve un objet vous appartenant... »

Sourate 24 : La lumière / Verset : 61

« Il n'y a pas de faute à reprocher à [...] vous-mêmes : lorsque vous mangez dans vos maisons, [...] ou chez votre ami. Il n'y a pas de faute à vous reprocher si vous mangez ensemble ou séparément... »

Sourate 24 : La lumière / Verset : 62

« ...Lorsqu'ils sont avec lui pour une affaire qui les réunit, ils ne se retirent pas avant de lui en avoir demandé la permission. Ceux qui te demandent cette permission, voilà ceux qui croient en Dieu et en son Prophète [...] S'ils te demandent la permission d'entrer pour une affaire personnelle, accorde-la à qui tu veux... »

PRIERE, PATIENCE, MOSQUEE, JOUR, NUIT ET ABLUTIONS

Sourate 2 : La vache / Verset : 153

« Ô vous qui croyez ! Demandez l'aide de la patience et de la prière. Dieu est avec ceux qui sont patients. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 238

« Soyez assidus aux prières et à la prière du milieu du jour. Tenez-vous debout pour prier Dieu avec piété. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 239

« En cas de danger, priez, soit à pied soit à cheval. Lorsque vous vous sentez en sécurité, souvenez-vous de Dieu, comme il vous l'a enseigné, alors que vous ne saviez rien. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 43

« Ô vous qui croyez ! N'approchez pas de la prière, alors que vous êtes ivres (attendez de savoir ce que vous dites !) ou impurs, à moins que vous ne soyez en voyage (attendez de vous être lavés). Si vous êtes malades, ou si vous voyagez, ou si l'un de vous revient du lieu caché, ou si vous avez touché des femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, recourez à du bon sable que vous vous passerez sur le visage et sur les mains... »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 103

« Pensez encore à Dieu debout, assis ou couché, lorsque vous avez achevé la prière. Acquittez-vous de la prière, quand vous êtes en sécurité. La prière est prescrite aux croyants à des moments déterminés. »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 6

« Ô vous qui croyez ! Lorsque vous vous disposez à la prière : lavez vos visages et vos mains jusqu'aux coudes ; passez les mains sur vos têtes et sur vos pieds, jusqu'aux chevilles. Si vous êtes en état d'impureté légale, purifiez-vous. Si vous êtes malades, ou en voyage ; si l'un de vous vient du lieu caché ; si vous avez eu commerce avec des femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, recourez à du bon sable que vous passerez sur vos visages et sur vos mains... »

Sourate 7 : Al Araf / Verset : 205

« Souviens-toi de ton Seigneur, en toi-même, à mi-voix, avec humilité, avec crainte, le matin et le soir. Ne sois pas au nombre de ceux qui sont négligents. »

Sourate 9 : L'immunité / Verset : 18

« Seul fréquentera les mosquées de Dieu : celui qui croit en Dieu et au Jour dernier ; celui qui s'acquitte de la prière ; celui qui fait l'aumône ; celui qui ne redoute que Dieu. Peut-être ceux-là seront-ils au nombre de ceux qui sont bien dirigés. »

Sourate 62 : Le vendredi / Verset : 9-10

« Ô vous, les croyants ! Quand on vous appelle à la prière du vendredi, accourez à l'invocation de Dieu ! Interrompez tout négoce : c'est un bien pour vous, si vous saviez !

Lorsque la prière est achevée, dispensez-vous dans le pays ; recherchez la grâce de Dieu ; invoquez souvent le Nom de Dieu. Peut-être serez-vous heureux ! »

LES PRINCIPES DU CORAN

Sourate 72 : Les Djinns / Verset : 18

« Les Mosquées appartiennent à Dieu ; n'invoquez donc personne à côté de Dieu. »

Sourate 73 : Celui qui s'est enveloppé / Verset : 5-7

« ...Nous allons te lancer une Parole d'un grand poids : la prière du début de la nuit laisse une empreinte plus forte et permet une attention plus soutenue ; tu as, dans la journée, de nombreuses occupations. »

Sourate 76 : L'homme / Verset : 25-26

« Invoque le Nom de ton Seigneur à l'aube et au crépuscule. Prosterne-toi, la nuit, devant lui. Célèbre longuement ses louanges, durant la nuit. »

PRIERE ET AUMONE

Sourate 2 : La vache / Verset : 83

« ...acquittez-vous de la prière ; faites l'aumône. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 110

« Soyez assidus à la prière ; faites l'aumône... »

Sourate 2 : La vache / Verset : 195

« Dépensez vos biens dans le chemin de Dieu ; Ne vous exposez pas, de vos propres mains, à la perdition. Accomplissez des œuvres bonnes ; Dieu aime ceux qui font le bien. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 219

« ...Ils t'interrogent au sujet des aumônes ; dis : donnez votre superflu. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 254

« Ô vous qui croyez ! Dépensez en aumône une partie de ce que nous vous avons accordé avant la venue d'un Jour où ni marchandage, ni amitié, ni intercession ne subsisteront. Les incrédules sont les injustes. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 263

« Une parole convenable et un pardon sont meilleurs qu'une aumône suivie d'un tort... »

Sourate 2 : La vache / Verset : 264

« Ô vous qui croyez ! Ne rendez pas vaines vos aumônes en y joignant un reproche ou un tort, comme celui qui dépense son bien pour être vu des hommes, et qui ne croit ni en Dieu ni au Jour dernier. Il ressemble à un rocher recouvert de terre : une forte pluie l'atteindra et le laissera dénudé. Ces gens-là ne peuvent rien retirer de ce qu'ils ont acquis. Dieu ne dirige pas le peuple incrédule. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 267

« Ô vous qui croyez ! Faites l'aumône des meilleures choses que vous avez acquises et des fruits que, pour vous, nous avons fait sortir de la terre. Ne choisissez pas ce qui est vil pour le donner en aumône... »

Sourate 2 : La vache / Verset : 271

« Si vous donnez vos aumônes d'une façon apparente, c'est bien. Si vous les cachez pour les donner aux pauvres, c'est préférable pour vous. Elles effacent en partie vos mauvaises actions. Dieu est bien informé de ce que vous faites. »

Sourate 9 : L'immunité / Verset : 60

« Les aumônes sont destinées : aux pauvres et aux nécessiteux ; à ceux qui sont chargés de les recueillir et de les répartir ; à ceux dont les cœurs sont à rallier ; au rachat des captifs ; à ceux qui sont chargés de dettes ; à la lutte dans le chemin de Dieu et au voyageur. Tel est l'ordre de Dieu. Dieu sait et il est juste ! »

Sourate 9 : L'immunité / Verset : 104

« Ne savent-ils pas que Dieu accueille le repentir de ses serviteurs, et qu'il agrée les aumônes ? Dieu est celui qui revient sans cesse vers le pécheur repentant, et qui est miséricordieux. »

Sourate 17 : Le voyage nocturne / Verset : 26-27

« Donne à tes proches parents ce qui leur est dû, ainsi qu'au pauvre et au voyageur ; mais ne sois pas prodigue. Les prodiges sont les frères des démons, et le Démon est très ingrat envers son Seigneur. »

Sourate 23 : Les croyants / Verset : 1-11

« Heureux les croyants qui sont humbles dans leurs prières, qui évitent les propos vains, qui font l'aumône [...] et qui s'acquittent de leurs prières. Ceux-là sont les héritiers ; ils hériteront du Paradis où ils demeureront immortels... »

Sourate 93 : La clarté du jour / Verset : 10

« Quant au mendiant, ne le repousse pas. »

Sourate 107 : Le nécessaire / Verset : 4-7

« Malheur à ceux qui prient tout en étant négligents dans leurs prières : ils sont remplis d'ostentation et ils se refusent à procurer aux hommes le nécessaire. »

LES PRINCIPES DU CORAN

PRIERE ET QIBLA [direction]

Sourate 2 : La vache / Verset : 144

« Nous te voyons souvent la face tournée vers le ciel ; nous t'orienterons vers une Qibla qui te plaira.
Tourne donc ta face dans la direction de la Mosquée sacrée. Où que vous soyez, tournez votre face dans sa direction. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 150

« Quel que soit le lieu d'où tu viennes, tourne ta face dans la direction de la Mosquée sacrée.
Où que vous soyez, tournez vos faces dans sa direction, afin que les gens n'aient pas d'arguments à vous opposer... »

Sourate 2 : La vache / Verset : 177

« La piété ne consiste pas à tourner votre face vers l'Orient ou vers l'Occident... »

PROMESSES

Sourate 2 : La vache / Verset : 225

« Dieu ne vous punira pas pour un serment fait à la légère ; mais il vous punira pour ce que vos cœurs ont accompli. Dieu est celui qui pardonne, il est plein de mansuétude. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 226

« Un délai de quatre mois est prescrit à ceux qui se sont engagés par serment à s'abstenir de leurs femmes. Mais s'ils reviennent sur leur décision... Dieu est celui qui pardonne, il est miséricordieux. »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 89

« Dieu ne vous punira pas pour des serments faits à la légère ; mais il vous punira pour les serments prononcés délibérément. L'expiation en sera de nourrir dix pauvres, de ce dont vous nourrissez normalement votre famille, ou de les vêtir, ou d'affranchir un esclave. Un jeûne de trois jours sera imposé à quiconque n'aura pas les moyens de s'acquitter autrement. Telle est l'expiation pour vos serments, lorsque vous aurez juré.

Mais, tenez vos serments, car Dieu vous montre ses Signes de cette façon. Peut-être serez-vous reconnaissants. »

PROPHETES ET MONOTHEISME

Sourate 2 : La vache / Verset : 83

« Nous avons fait alliance avec les fils d'Israël : Vous n'adorerez que Dieu... »

Sourate 2 : La vache / Verset : 87

« Nous avons, en vérité, donné le Livre à Moïse, et nous avons envoyé des prophètes après Lui !
Nous avons accordé des preuves incontestables à Jésus, fils de Marie, et nous l'avons fortifié par l'Esprit de sainteté... »

Sourate 2 : La vache / Verset : 136

« Dites : Nous croyons en Dieu, à ce qui nous a été révélé, à ce qui a été révélé à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob et aux tribus ; à ce qui a été donné à Moïse et à Jésus ; à ce qui a été donné aux prophètes, de la part de leur Seigneur. Nous n'avons de préférence pour aucun d'entre eux ; nous sommes soumis à Dieu. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 163

« Votre Dieu est un Dieu unique ! Il n'y a de Dieu que lui : celui qui fait miséricorde, le Miséricordieux. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 253

« Nous avons élevé certains prophètes au-dessus des autres. Il en est à qui Dieu a parlé, et Dieu a élevé plusieurs d'entre eux à des degrés supérieurs. Nous avons donné à Jésus, fils de Marie, des preuves évidentes. Nous l'avons fortifié par l'Esprit de sainteté... »

Sourate 3 : La famille de Imran / Verset : 67 [voir aussi Verset 95]

« Abraham n'était ni juif ni chrétien mais il était un vrai croyant soumis à Dieu ; il n'était pas au nombre des polythéistes. »

Sourate 3 : La famille de Imran / Verset : 84

« Dis : nous croyons en Dieu ; à ce qui nous a été révélé ; à ce qui a été révélé à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob et aux tribus ; à ce qui a été donné à Moïse, à Jésus, aux prophètes de la part de leur Seigneur. Nous n'avons pas de préférence pour l'un d'entre eux : nous sommes soumis à Dieu... »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 46

« Nous avons envoyé, à la suite des prophètes, Jésus, fils de Marie, pour confirmer ce qui était avant lui, de la Tora. Nous lui avons donné l'Évangile où se trouvent une Direction et une Lumière, pour confirmer ce qui était avant lui de la Tora : une Direction et un Avertissement destinés à ceux qui craignent Dieu. »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 70

« Nous avons conclu l'alliance avec les fils d'Israël et nous leur avons envoyé des prophètes. Mais chaque fois qu'un prophète s'est présenté à eux en contrariant leurs désirs, ils ont accusé de mensonges plusieurs prophètes et ils ont tué les autres. »

LES PRINCIPES DU CORAN

Sourate 5 : La table servie / Verset : 75

« Le Messie, fils de Marie, n'est qu'un prophète ; les prophètes sont passés avant lui... »

Sourate 6 : Les troupeaux / Verset : 101

« Créateur des cieux et de la terre, comment aurait-il un enfant, alors qu'il n'a pas de compagne, qu'il a créé toute chose et qu'il connaît tout ? »

Sourate 16 : Les abeilles / Verset : 51

« Dieu dit : ne révérez pas deux dieux. Il n'y a, en vérité, qu'un Dieu unique. Redoutez-moi donc ! »

SUCCESSION ET TESTAMENT

Sourate 2 : La vache / Verset : 180

« Voici ce qui vous est prescrit : quand la mort se présente à l'un de vous, si celui-ci laisse des biens, il doit faire un testament en faveur de ses père et mère, de ses parents les plus proches, conformément à l'usage. C'est un devoir pour ceux qui craignent Dieu. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 181

« Le péché de celui qui altère ce testament après l'avoir entendu, ne sera imputé qu'à ceux qui l'altèrent. Dieu entend et il sait tout. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 182

« Celui qui rétablit la concorde entre les héritiers, par crainte d'une injustice ou d'un péché imputable au testateur, ne commet pas de faute. Dieu est celui qui pardonne, il est miséricordieux. »

Sourate 33 : Les factions / Verset : 6

« ...D'après le Livre de Dieu, la parenté a la priorité sur les liens existant entre les croyants et entre les émigrés, à moins que vous ne vouliez être bons envers vos compagnons. Voilà ce qui est écrit dans le Livre. »

TRANSGRESSEURS, AGRESSEURS, NON CROYANTS ET POLYTHEISTES

Sourate 2 : La vache / Verset : 190

« Combattez dans le chemin de Dieu ceux qui luttent contre vous. Ne soyez pas transgresseurs ; Dieu n'aime pas les transgresseurs. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 191

« Tuez-les partout où vous les rencontrerez ; chassez-les des lieux d'où ils vous auront chassés. La sédition est pire que le meurtre. Ne les combattez pas auprès de la Mosquée à moins qu'ils ne luttent contre vous en ce lieu même. S'ils vous combattent, tuez-les : telle est la rétribution des incrédules. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 192

« S'ils s'arrêtent, sachez alors que Dieu est celui qui pardonne. Il est miséricordieux. »

Sourate 2 : La vache / Verset : 193

« Combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de sédition et que le culte de Dieu soit rétabli. S'ils s'arrêtent, cessez de combattre, sauf contre ceux qui sont injustes. »

Sourate 3 : La famille de Imran / Verset : 118

« Ô vous qui croyez ! N'établissez des liens d'amitié qu'entre vous, les autres ne manqueront pas de vous nuire ; ils veulent votre perte ; la haine se manifeste dans leurs bouches mais ce qui est caché dans leurs cœurs est pire encore. Nous vous avons expliqué les Signes ; si seulement vous compreniez ! »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 89

« ...S'ils se détournent [du chemin de Dieu], saisissez-les ; tuez-les partout où vous les trouverez. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 102

« ...Dieu a préparé un châtiment ignominieux pour les incrédules. »

Sourate 4 : Les femmes / Verset : 144

« Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas les incrédules pour amis, de préférence aux croyants. Voudriez-vous donner à Dieu une raison certaine de vous condamner ? »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 8

« ...Que la haine envers un peuple ne vous incite pas à commettre des injustices. Soyez justes ! La justice est proche de la piété... »

Sourate 5 : La table servie / Verset : 33-34

« Telle sera la rétribution de ceux qui font la guerre contre Dieu et contre son Prophète, et de ceux qui exercent la violence sur la terre : Ils seront tués ou crucifiés, ou bien leur main droite et leur pied gauche seront coupés, ou bien ils seront expulsés du pays. Tel sera leur sort : la honte en ce monde et le terrible châtiment dans la vie future, sauf pour ceux qui se sont repentis, avant d'être tombés sous votre domination. Sachez que Dieu est celui qui pardonne ; il est miséricordieux.

LES PRINCIPES DU CORAN

Sourate 5 : La table servie / Verset : 78

« Ceux qui, parmi les fils d'Israël, ont été incrédules, ont été maudits par la bouche de David et par celle de Jésus, fils de Marie ; parce qu'ils ont été rebelles, parce qu'ils ont été transgresseurs. »

Sourate 8 : Le butin / Verset : 14

« Voilà pour vous ! Goûtez cela ! Le châtiment du feu est destiné aux incrédules. »

Sourate 9 : L'immunité / Verset : 5

« Après que les mois sacrés se seront écoulés, tuez les polythéistes, partout où vous les trouverez ; capturez-les, assiégez-les, dressez-leur des embuscades. Mais s'ils se repentent, s'ils s'acquittent de la prière, s'ils font l'aumône, laissez-les libres. Dieu est celui qui pardonne, il est miséricordieux. »

Sourate 9 : L'immunité / Verset : 10-11

« Ils n'observent à l'égard d'un croyant ni alliance, ni pacte qui assure la protection : tels sont les transgresseurs. Mais s'ils se repentent, s'ils s'acquittent de la prière, s'ils font l'aumône, ils deviennent vos frères en religion. Nous exposons les Signes à des gens qui savent. »

Sourate 9 : L'immunité / Verset : 23

« Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas pour amis vos pères et vos frères, s'ils préfèrent l'incrédulité à la foi. Ceux d'entre vous qui les prendraient pour amis, seraient injustes. »

Sourate 9 : L'immunité / Verset : 29

« Combattez : ceux qui ne croient pas en Dieu et au Jour dernier ; ceux qui ne déclarent pas illicite ce que Dieu et son Prophète ont déclaré illicite ; ceux qui, parmi les gens du Livre, ne pratiquent pas la vraie Religion. Combattez-les jusqu'à ce qu'ils payent directement le tribut après s'être humiliés. »

Sourate 9 : L'immunité / Verset : 97

« Les Bédouins sont les plus violents en fait d'incrédulité et d'hypocrisie et les plus enclins à méconnaître les lois contenues dans le Livre que Dieu a fait descendre sur son Prophète. Dieu sait et il est juste. »

Sourate 23 : Les croyants / Verset : 1-11

« Heureux les croyants qui sont humbles dans leurs prières, qui évitent les propos vains, qui font l'aumône, qui se contentent de leurs rapports avec leurs épouses et leurs captives, on ne peut donc les blâmer, tandis que ceux qui convoitent d'autres femmes que celles-là sont transgresseurs, qui respectent les dépôts confiés ainsi que leurs engagements et qui s'acquittent de leurs prières. Ceux-là sont les héritiers ; ils hériteront du Paradis où ils demeureront immortels... »

Sourate 70 : Les degrés / Verset : 29-31

« A l'exception des hommes chastes qui n'ont de rapports qu'avec leurs épouses et avec leurs captives de guerre, ils ne sont donc pas blâmables, tandis que ceux qui en convoitent d'autres sont transgresseurs. »

15 avril 2026
Jean-Marie GOZILLON